



L'ASPTT DIJON est heureuse de vous inviter

À L'ÉPREUVE NATIONALE N°2 ÉPÉE DAMES SÉNIORS

INDIVIDUEL ET ÉQUIPE

18 & 19 Novembre 2023

COMPLEXE SPORTIF DU GRAND DIJON

24 rue François Mitterrand, 21850 Saint-Apollinaire

HORAIRES :

| Samedi 18 Novembre Individuel | Dimanche 19 Novembre Équipe |
|---|---|
| Ouverture des portes : 7h15 Appel : 7h30 Scratch : 8h00 Début : 8h30 | Ouverture des portes : 7h30 Début : 8h30 |

Attention les équipes devront se faire pointer au directoire technique le samedi 18 novembre au plus tard à 16h00.

La cérémonie de remise des récompenses de l'épreuve individuelle aura lieu à l'issue des finales.

CONTACT :

Par mail escrime.dijon@asptt.com

Par téléphone : 06.74.98.83.91 (Maître Jehanne MAZIRE)

FORMULE INDIVIDUEL :

Tour de poule de 7 ou 6, avec décalage par Comité Régional et par Club, jusqu'à 30% d'éliminées.
Tableau d'élimination directe sans repêchage.

FORMULE ÉQUIPE :

N1 / N2 : poule unique - au maximum 5 rencontres par équipe.

ENGAGEMENTS :

Pour les licenciés FFE, les engagements se font à l'aide du système d'engagement en ligne sur l'extranet de la FFE (<http://dirigeant.escrime-ffe.fr/>) **avant le mercredi 8 novembre 2023, 23h59.**

Pour les licenciés des fédérations affiliées à la FIE, les engagements se font directement auprès de l'organisateur à l'adresse mail : escrime.dijon@asptt.com

Le droit d'engagement à régler **sur place** est de **25€.**

Engagement hors-délais : 125,00€

En cas d'absence d'une ou plusieurs tireuses engagée(s) à l'épreuve, les responsables du club ou à défaut les autres tireuses présentes devront s'acquitter des frais correspondant à la totalité des tireuses engagées par le club ; et les cas échéant de la contribution solidaire à l'arbitrage exigible sous peine de ne pouvoir participer à la compétition.

LICENCE :

La présentation de la licence 2023/2024 est obligatoire.

En cas de contestation, le tireur doit être en mesure de justifier de son identité, auprès du DT, sous peine de ne pas pouvoir prendre part à l'épreuve.

ARBITRAGE :

1 arbitre à partir de 4 tireuses.

L'arbitre doit être inscrit sur la liste présentée par la CNA en ce début de saison des arbitres pouvant officier aux épreuves nationales épée séniors.

Les arbitres seront indemnisés selon le barème fédéral.

Les frais de déplacement, hébergement et restauration sont à la charge de la FFE (sur note de frais à envoyer à la FFE).

CONTRIBUTION SOLIDAIRE :

2 et 3 tireuses = 40,00€

4 à 8 tireuses = 130,00€

9 tireuses et plus = 200,00€

À régler sur place

DIRECTOIRE TECHNIQUE :

Un directoire technique composé de 3 personnes sera constitué au début de la compétition. Il tranchera tout litige lié à l'organisation technique des compétitions.

Dans le cadre de la prévention en matière de dopage, chaque participante en cours de traitement devra avertir l'organisateur au moment du pointage, et être en mesure de justifier ce traitement en cas de contrôle antidopage.

MÉDICAL :

Un médecin assurera la couverture médicale durant toute la compétition.

RÉCOMPENSES :

Les 4 premières participantes seront récompensées.

SUIVI DE L'ÉPREUVE :

Résultats en direct sur engardeservice.com

MATÉRIEL :

Un stand PRIEUR sera présent sur le lieu de la compétition.

RESTAURATION :

Une buvette fonctionnera pendant la durée de la compétition.

Hôtels à proximités

→ **HÔTEL CAMPANILE**

1 rue de la Fleuriée - 21850 Saint Apollinaire - 03 80 72 45 38 - 1,2 Km du complexe

→ **IBIS BUDGET**

6 rue de Longènes - 21850 Saint Apollinaire – 08 92 70 20 16 - 1,2 Km du complexe

→ **IBIS CLÉMENCEAU**

2 avenue de Marbotte - 21000 Dijon - 03 80 74 67 30 - 3,7 Km du complexe

→ **IBIS BUDGET CLÉMENCEAU**

2 avenue de Marbotte - 21000 Dijon - 08 92 68 02 80 - 3,7 Km du complexe

→ **MERCURE CLÉMENCEAU**

22 boulevard de la Marne - 21000 Dijon - 03 80 72 31 13 - 3,4 Km du complexe